—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire. ABONNEMENT: Canada $2.00 Etranger $2.50 Rédigé en collaboration.

Pour preciser davantage

Nous avons eu l'occasion, dimanche dernier, de dire publiquement que ceux qui sont responsables de la concurrence injuste que subissent actuellement nos chemins de fer canadiens de la part des autobus et des camions qui font du transport de marchandises commercialisé, ce sont les gouvernements provinciaux.

Afin de ne laisser personne sous de fausses impressions et bien faire comprendre notre idée, nous précisons aujourd'hui notre affirmation.

Les gouvernements provinciaux sont indirectements responsables du grand nombre d'autobus et de camions qui circulent actuellement sur nos routes par les dépenses considérables, parfois extravagantes, qu'ils ont faites et qu'ils font encore pour la construction de nouvelles routes carossables et l'amélioration des routes déjà existantes.

Avouons que, si l'amélioration de la voirie était devenue nécessaire par le développement de l'industrie de l'automobile, les gouvernements ne se sont pas toujours montrés mesquins dans l'allocation des argents publics à cette fin. Pour attirer le touriste, c'est la raison que l'on donne toujours, comme si les routes ne servaient qu'aux touristes, des millions ont été répandus dans les chemins. Comme conséquence, l'autobus est apparu, le transport par camion s'est commercialisé.

Bien gouverner, c'est prévoir; les gouvernements ont-ils réalisé qu'en facilitant la circulation sur les routes, ils portaient un dur coup aux chemins de fer ? Dans l'affirmative, ont-ils cherché à protéger les millions que le peuple canadien a engloutis dans les opérations ferroviaires canadiennes, par des lois et règlements appropriés? Si quelques règlement existent dans les statuts des provinces, leur peu de valeur est démontrée aujourd'hui par la concurrence injuste dont se plaignent les autorités des chemins de fer, ce pour quoi les gouvernements provinciaux sont directement responsables.

Loin de nous l'idée de vouloir la disparition des autobus et des camions. Ils sont dans nos méthodes de transport pour y rester. Mais il importe que leurs modes d'opérations soient régis de façon à procurer au public la sécurité et la protection que donnent les organisations auxquelles ils font concurrence. Il importe également que le transport des passagers et des marchandises, sur les grandes routes publiques, possible dans notre pays pendant une partie de l'année seulement, ne soit pas de nature à amener la disparition de nos chemins de fer qui offrent leurs services au public douze mois par an.

Les chemins de fer inaugurent ces jours-ci leur horaire d'hiver; il est facile de constater des soustractions que le public ne semble pas goûter et qui soulèvent des protestations énergiques en maints endroits. Dans plusieurs cas la disparition de certains convois affecte le transports des malles et des marchandises expédiées en vitesse. Et tout ce sabotage arrive après que des millions ont été dépensés pour donner au public qui le demandait, des services efficaces.

La concurrence injuste du transport sur les routes, par défaut de règlementation équitable, forme une partie du problème actuel de nos chemins de fer. Les gouvernements provinciaux seuls peuvent offrir le remède, sont-ils disposés à le faire ?

Il nous semble que la nomination d'une commission provinciale de transport sur les routes (ne pas confondre avec la Provincial Transport Company) indépendante des partis politiques et agissant de la même façon que la Commission fédérale des Chemins de fer, s'impose de plus en plus. Dans plusieurs provinces la question du transport dépend de Commissions des Utilités publiques, dont les membres s'occupent de bien d'autres choses. Encore, leur fonction est-elle limitée à la mise en force des règlements qu'adoptent les législatures; et ces règlements sont-ils toujours exécutés ?

Y aurait-il quelque chose d'illogique à soumettre les propriétaires d'autobus ou de camions faisant du transport commercialisé, à des règlements analogues à ceux du chemin de fer, quant à la compétence des chauffeurs, aux taux de transport, au tonnage, à la protection du public et des marchandises par des assurances, à la vitesse sur les routes, à la prudence aux traverses à niveau, etc., etc. ?

Ne serait-il pas de la plus grande sagesse, parce que d'un grand aide pour le maintien des routes, d'imposer une taxe sur chaque billet de passagers et chaque cent livres de fret transportés sur nos routes ?

Et que dire de cette méthode de n'accorder des permis qu'aux partisans du gouvernement ou aux compagnies dans lesquelles des amis politiques sont intéressés, lorsqu'on n'y trouve pas des membres de ce même gouvernement ?

Pour cette dernière raison, une commission indépendante serait plus en mesure de faire exécuter les règlements adéquats que les gouvernements seraient disposés à adopter.

Le favoritisme est une chose bien difficile à éliminer lorsqu'on parle de gouvernement; les politiciens ont aujourd'hui une occasion exceptionnelle de manifester leur favoritisme en faveur d'organisations dans lesquelles tous les contribuables du pays sont directement intéressés financièrement.

La dette d'un billion de dollars des chemins de fer nationaux est une dette de dix dollars par tête de population au Canada. Une famille de dix personnes est responsable pour cent dollars de dette.

Les gouvernements provinciaux ont entre les mains le sort de nos chemins de fer. S'ils tolèrent, et c'est la permettre, la concurrence injuste qui leur est faite, ils sont injustes envers la population canadienne, envers cette multitude de chefs de familles qui, directement ou indirectement, gagnent leur pain de chaque jour à l'emploi des chemins de fer, dans les usines qui fabriquent le matériel requis, et dans les mines qui fournissent le combustible.

Nous ne voulons pas terminer cet article déjà long en laissant croire que toute la cause des difficultés financières de nos chemins de fer se trouve dans la concurrence du transport par véhicules-moteurs. Point n'est besoin d'une commission d'enquête grassement rémunérée pour trouver que les directeurs de nos deux grandes voies ferroviaires ont leur part de responsabilité dans les dépenses extravagantes qu'ils ont faites en construisant des hôtels luxueux, des palais flottants et autres entreprises qui ne rapportent qu'une bonne renommée à l'étranger, et des déficits annuels d'opération au pays.

Il y a aussi l'extravagance dans les frais d'administration, en particulier celle des chemins de fer nationaux, où se trouve un nombre élevé de haut salariés qui ne songent guère à se sacrifier pour sauver du naufrage le bateau dont ils ont la direction.

On trouve même l'hon. M. Bennett qui y va de son grand projet de la route trans-canadienne, laquelle favorisera nécessairement le transport-automobile au détriment des chemins de fer. En voulant soulager le chômage actuel, on en prépare un autre pour l'avenir; c'est dépouiller Pierre pour habiller Paul.

Si les provinces sont responsables de la concurrence injuste faite à nos chemins de fer, le gouvernement fédéral et les directeurs de nos compagnies ferroviaires ont leurs responsabilités que la commission d'enquête récemment nommée saura facilement découvrir et mettre à jour.

C'est par une étroite coopération de ces trois groupes que nos chemins de fer reviendront à une vie plus active.

Gaspard BOUCHER.

LES FAITS SOUS LA LOUPE

La population totale du Canada, d'après le dernier recensement, est de 10,360,000 habitants, en ne comptant que les hommes, les femmes et les enfants.

On n'a pas tenu compte des chiens et des chats... c'est pourquoi certaines provinces ne montrent pas l'augmentation que l'on espérait.

Québec... avec ses "belles familles canadiennes-françaises" vient en tête de la liste avec une augmentation de 509,000 âmes.

Ontario, en deuxième, malgré une population plus nombreuse, n'a gagné que 492,000 habitants.

C'est la Colombie-Anglaise qui montre le plus gros pourcentage d'augmentation, grâce sans doute à l'immigration et au mouvement naturel vers l'ouest, façon de suivre le soleil.

C'est pourquoi la Nouvelle-Ecosse se vide. Cette province accuse une perte de 12,000 âmes; l'Ile du Prince-Edouard a également perdu quelques centaines d'habitants.

Malgré que les immigrés amenés au pays à grands frais, nous passent sous le nez pour se diriger vers l'Ouest en vaine recherche de la poule aux oeufs d'or qu'on leur a promise, le Nouveau-Brunswick montre une augmentation de 20,000 âmes depuis dix ans.

Cette augmentation n'est pas le résultat des efforts du gouvernement pour peupler notre province avec des immigrés. C'est que "ça p'tite" chez-nous comme dans Québec; nous avons, nous aussi, une galerie de "belles familles canadiennes": huit, dix, douze, quinze, vingt et même plus... sans compter le chien ou la chatte.

Un journal de St-Jean, N. B. est très désappointé du résultat du recensement aux Provinces Maritimes, lequel accuse une diminution. Il conseille une sérieuse étude à ce sujet.

Dès qu'il sera possible d'obtenir les détails de la population, "Passim" se charge de lui donner des explications qui faciliteront cette étude.

Sans malice, depuis que l'hon. M. Bennett est en Angleterre, doit-on dire que le Canada est sans gouvernement ?

Mary Ridway de Washington poursuit un commerçant notable du même endroit parce qu'il lui a estorqué deux tout petits baisers. Elle réclame la somme de $80,000... c'est un peu cher pour si peu, surtout si l'on considère le prix des denrées !

Au taux de $40,000 pour un petit baiser, on se demande ce que vaudrait un de ces interminables baisers au cours desquels les suppliciés ont le temps d'échanger leur gomme à mâcher.

Le "Ladébauche" de "La Presse" à M. du Tremblay s'est-t-il trouvé un disciple dans le "journalisse" qui se nomme pompeusement "le philosophe de la rue Main" ?

L'écrivain du "lunch car" qui déguste chaque jour ses "hot dogs" avec la "gang" s'attend-il à être un jour couronné, comme son maître Ladébauche, des palmes de l'Académie française ?

On parle, dans certains milieux, de soumettre son cas à la Société Historique et Littéraire Acadienne.

PASSIM.

G. N. TRICOCHE

VARIETES

LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA FRANCE

Quoiqu'il soit vrai que la France se ressente comme les autres nations de la crise mondiale, un fait demeure indéniable: ce'st que la présente dépression y est infiniment moins aigue. Une des preuves en est que le nombre des chômeurs ne dépasse guère 300,000; et, ce qui est plus péremptoire encore, la France, en ce moment, prête seize milliards de francs à ses voisins dans la gêne. En fait, d'une manière générale, — et ce'st là une chose que bien des gens perdent de vue en constatant la position actuelle de la France, — une de raisons pour lesquelles cette nation souffre moins que les autres pays de la présente dépression, est qu'elle a eu sa propre crise, il y a cinq ans, et que'lle en est sortie si victorieusement que les effets de la réaction favorable persistent en dépit des troubles d'aujourd'hui. Elle est, si l'on peut employer cette image dans la situation du mécanicien qui a fait provision d'énergie propulsive pour affronter un obstacle et a accumulé assez de force motrice pour surmonter du même coup, sans perdre de vitesse, un autre obstacle imprévu sur sa route. Toutefois, il est d'autres causes à la prospérité réelle de la France. Elle est restée avant tout une nation agricole; elle a pratiqué, depuis 1926, une politique d'économies extrêmement effective dans tous les domaines de l'administration; elle a stabilisé son franc; ce constante dans la surveillance des marchés financiers et des emprunts tration; elle a montré une vigilan- elle a toujours gardé un contrôle parfait de l'immigration et a rapatrié quatre millions d'ouvriers étrangers depuis le début de la crise; elle a inspiré confiance à la population en organisant de mieux en mieux les forces défensives de la nation. Mais il ne faut pas oublier qu'en cette occurrence, comme en tant da'utres, c'est la tradition d'épargne du paysan, de l'ouvrier, du petit bourgeois, qui a contribué le plus puissamment à sauver la situation.

George Nestler Tricoche.

"EN LOUISIANE"

Une publication documentaire et fort intéressante

Le *Devoir* vient de publier dans sa collection du *Document* une brochure documentaire et fort intéressante.

On se rappelle qu'en août 1930, une délégation louisianaise, dirigée par M. Dudley-J. LeBlanc, qui est actuellement candidat au poste de gouverneur de la Louisiane, et accompagnée de quatre ecclésiastiques MM. les abbés Castel, Chiasson, Lachapelle et Mirat, visita l'Acadie septentrionale, ainsi que les villes de Quebec et de Montréal. Vingt-quatre jeunes filles, drapées dans le traditionnel costume d'Evangeline, faisaient partie de la délégation. Ce pèlerinage des Acadiens de la Louisiane au pays de leurs aieux — c'était à l'occasion du 175e anniversaire de la Déportation — suscita un intérêt et une émotion considérables. Il devait provoquer, au printemps de 1931, la visite en Acadie Louisianaise de deux délégations du Nord, l'une composée d'Acadiens français de l'est et de l'ouest, ainsi que de Franco-Américains. De l'aveu de tous ceux qui ont fait ce voyage, les deux délégations ont reçu dans le Sud un accueil d'une cordialité presque invraisemblable.

Quelques journaux ont raconté ces voyages mais nul volume n'en gardait le souvenir. Le *Devoir*, pour combler cette lacune, publie donc en une brochure de 128 pages, texte solide, équivalant, calcule-t-on, à la matière d'un volume ordinaire in-18 de 300 pages, les principaux articles consacrés à ces deux voyages par S. E. Mgr Prud'homme, Mgr Camille Roy, le R. P. Plamondon, S.J., M. l'abbé Lionel Groulx, MM. Alfred Roy, Jean-Thomas Perron, G.-E. Marquis, René Chaloult, le Dr Edgar David, M. Guy Vanier, M. Omer Héroux, ainsi que les discours ou lettres de S. E. le cardinal Rouleau, de NN. SS. Gauthier, Forbes, Béliveau, Jean mard, eGrow, la liste des voyageurs de 1930 et de 1931, etc.

Le tout constitue un document d'un exceptionnel intérêt.

Prix: 25 sous l'exemplaire franco; $2.50 la douzaine, plus 25 sous pour le port; $9.75 les 50 et $18 le cent, port en plus.

Service de Librairie du *Devoir*, 130, rue Notre-Dame est, Montréal.

DEUX MENTALITES

Henriette est une jeune fille charmante et jolie... comme plusieurs le sont. Elle ne'st pas la plus belle de la famille, mais on dit qu'elle est la plus... fine. Et papa et maman qui sont justes pourtant la gâtent vraiment trop. Pourquoi ne pas le dire ?

Ma petite amei arrive d'un voyage aux Etats-Unis où elle est allée visiter des parents. Elle a séjourné quelques mois dans la grande république américaine et elle en revient avec des idées curieuses qui la changent un peu, qui ternissent sa vraie beauté, celle de son âme.

L'autre soir, dans son salon, Henriette me racontait son voyage, et je l'écoutais pour m'instruire de chose que je voulais mieux connaitre. Voici ce qu'Henriette apporte des Etats-Unis :

"Comme les grandes villes américaines sont différentes des nôtres. Elles sont plus actives, plus vivantes et plus bruyantes. On s'amuse là-bas on chante et surtout on danse jusqu'à en perdre la tête. aL danse n'y est pas défendue comme ici. C'est un tourbillon continuel qui nous enveloppe et nous prend des pieds à la tête. Et les théâtres, ma chère, sont plus beaux que les nôtres plus intéressants — parce qu'ils ne sont pas soumis à une cnesure trop sévère. C'est là que je me suis rendu compte que nos censeurs n'ont pas le sens artistique très développé. Enfin... aux Etats-Unis, les jeunes filles sont plus libres qu'ici. Elles ignorent ce qu'est un chaperon. Leurs parents leur accordent beaucoup de confiance, quand elles sont assez âgees pour comprendre le danger. "They are old enough to take care of themselves"... J'ai entendu dire cela souvent à des mères vraiment catholiques. Les jeunes filles sont plus libres que nous ,mais elles sont aussi bonnes", Et Henriette, en guise de conclusion, ajoute: "J'aimerais beaucoup vivre aux Etats-Unis"!

Henriette estune bonne jeune fille mais comme vous avez pu le constater, ses principes ne sont pas des plus solides. Malgré l'excellente fromation religieuse et intellectuelle qu'elle a reçue au couvent, elle deviendrait la proie facile de l'étourderie, du sans-gêne, des libertés folles des milieux qu'elle admire. Une mentalité toute prtée à l'absorption des travers américains des plus vilains défauts de nos voisins! Une mentalité qui subirait totalement l'influence du milieu en quelques années, qui se déformerait plutôt, au contact des idées et des habitudes étrangères. Henriette croirait renaitre à une vie nouvelle quand elle ne ferait que tuer ce qui est bon, le meil leur d'elle-même, le caractère et l'âme de sa race.

Dans la vie il y a quelque chose de plus beau, de plus grand, de plus passionnant que le jazz, le théâtre, la danse. La vie, la vraie vie ne'st pas faite de ces choses qui sont le remède au mal des âmes vaines.

Voyez votre mère: même dans ses chagrins, dans ses peines, dans son dur labeur, il y a plus de douceur qu'en procurent les étourdissants plaisirs d'un monde fou. Et ses vraies joies sont presque parafites, presque divines parce qu'elles sont honnêtes qu'elles sont pures. Joies de l'âme, joies du coeur, joie de l'esprit, autant de consolations qui mettent un baume sur les souffrances de la vraie mère.

Toutes les danseuses, toutes les Jazzeuses de la terre ne valent pas une bonne mère. Jeunes filles, aux Etats-Unis ou au Canada, soyez ce que furent et ce que sont vos mères. Faites ce que'lles vous enseignent par l'exemple.

LECONS DE MUSIQUE INSTRUMENTALE

Par M. LEON PAULIN, professeur de musique au High School d'Edmundston

En musique, particulièrement en musique instrumentale, nous enseignons aux élèves bien des choses.

D'abord, nous leur enseignons à "faire de la musique" eux-mêmes, leur fournissant ainsi le moyen de satisfaire l'instinct naturel de créer qui est dans un état latent chez la plupart de nous.

Ceci, nécessairement, est le résultat le plus évident de notre enseignement, mais il y a infiniment plus que celà dans la chose. En apprenant à jouer un instrument ,l'étudiant apprend à faire plusieurs choses à la fois. Il doit apprendre à coordonner ses yeux, ses oreilles, ses mains, et ses doigts, mettant tout son corps en jeu, comme un tout dirigé avec intelligence. Afin de devenir joueur "passable", sur quelqu'instrument que ce soit, il doit apprendre à penser rapidement. Le "commandement" du cerveau aux lèvres, aux bras, aux doigts et à toute autre partie du corps qui prend part à la production d'un son, doit être instantané.

En apprenant à jouer un instrument à vent, le corps, particulièrement l'appareil respiratoire est développé. Pour bien jouer cette sorte d'instruments, l'élève doit respirer librement, non pas passagèrement, mais tout le temps. Il doit se tenir droit, de façon à laisser ses poumons se détendre, et à permettre à son diaphragme de remplir sa fonction de contrôler le flot d'air qui passe des poumons dans l'instrument. Et celà produit naturellement et sans effort, le bon développement de la poitrine et des muscles de l'abdomen.

En pratiquant la musique, l'élève apprend les plus grandes leçons de la vie — des corps d'harmonie et des orchestres ont été organisés dans plusieurs écoles, et dans ces organisations, l'étudiant apprend à travailler avec d'autres à l'unisson. Il apprend qu'il ne peut y avoir qu'une tête, et que les joueurs doivent s'exécuter ensemble, et s'entraider les uns les autres, s'ils veulent former une bonne fanfare ou un bon orchestre.

L'élève apprend l'obéissance. Il apprend que tout commandement de la baguette qui dirige doit être obei aussitôt qu'il est donné, et non seulement quand on se sent disposé à obéir. Pour devenir membre intégrant d'une fanfare, il doit savoir que sur ses épaules repose la responsabilité d'avoir une bonne fanfare, qui peut jouer parfaitement, ou d'en avoir une qui fait sans cesse des fautes. Une fanfare est comme une chaine dont la force dépend de la valeur de son plus faible chainon.

La seule manière d'avoir un bon ensemble, est d'assurer l'obéissance, et aucune victoire réelle ne fut jamais remportée sans obéissance.

(Suite la semaine prochaine)

Vous Ne Risquez Rien

The Canadian Milk

ON ne saurait être trop particulier au sujet du lait. N'employez que du lait vous offrant parfaite sécurité. Le Lait Evaporé Marque Dorothy est stérilisé et aussi sûr que s'il n'existait pas un seul microbe dans tout l'univers. Riche et uniforme, il est meilleur sous tous rapports pour boire ou faire la cuisine. Et ayant été homogénéisé — c'est-à-dire que ses globules de gras ayant été brisés — il est plus digestible.

DOROTHY BRAND EVAPORATED MILK

"AUSSI PUR QUE L'ENFANCE."

LA POPULATION DE 4 PROVINCES

Ottawa, 23. — Dans un bulletin que vient de publier le bureau du recensement de juin 1931, on annonce la population de plusieurs districts donnant le total de la population dans certaines provinces :

PROVINCES	1931
Ontario	3,426,488
Ile du Prince-Edouard	88,040
Nouvelle-Ecosse	512,027
Nouveaux-Brunswick	408,255

En 1921, la population de ces provinces se chiffrait comme suit :

Ontario	2,933,662
Ile du Prince-Edouard	88,615
Nouvelle-Ecosse	523,837
Nouveau-Brunswick	387,876

Comme on le constate les Provinces Maritimes qui avaient une population de 1,000,328 il y a dix ans, en possède une de 1,008,322, cette année. Cette partie du pays est pratiquement restée stationnaire. Ontario a fait beaucoup de progrès augmentant sa population de près d'un demi million d'âmes.

EN POLISSANT LES MEUBLES

On ignore généralement que tordre un linge trempé dans de le'au chaude et en essuyer les meubles avant d'appliquer son poli donnera un résultat bien supérieur au poli, enlevant toute trace de doigts.

FRUITS DOMINION STORES LIMITED GROCERIES

"WHERE QUALITY COUNTS"

Valeurs Speciales - Special Values

The-D.S.L.-Tea en vrac, marque spéciale Bulk, Special Blend lb 29c

Sardines BRUNSWICK la boite per tin 05c

Blé d'Inde-Standard-Corn boite No. 2 No. 2 tin 08c

Raisins-Australian 2 livres lbs. 25c

Macaroni, en vrac la livre Bulk per lb 06c

Ginger-Snaps Gingembre Biscuits 3 lbs livres 25c

CERISES — CHERRIES
3 onces — 3 oz 10c
8 onces — 8 oz 27c

PELURES Mêlées, bte ½ lb Mixed PEELS, ½ lb. tin 10¢

Pelures d'oranges, livre, Orange PEEL, per lb 15¢

Pelures de Citron, livre, Lemon PEEL, lb 15¢

Pelures de Cedrat, livre, Citron PEEL, lb 25¢

Poudre à Pâte, bte 1 livre, Baking Powder, Dom. lb tin 23¢

NOIX, en deux, la livre Walnuts, B. Halves, lb 49¢

GRUAU Roulé, 6 livres, Rolled OATS, 6 lbs 25¢

CACAO en vrac, la livre, Bulk COCOA, lb 15¢

Gâteau aux Fruits, livre, Fruit Cake, Windsor, lb 15¢

Viandes Cuites et Fumées
Cooked & Smoked Meats

JAMBON Cuit, la livre Cooked HAM, lb 33¢

JAMBON Pic-Nique, livre Pic-Nic HAM, lb 14¢

JAMBON ROULE, la lb COTTAGE ROLLS, per lb 17¢

CORNED BEEF, Fray Bentos, la bte — per tin 19¢

SAUCISSE de Porc, livre Best Pork SAUSAGES, lb 22¢

MORUE désossée, 2 livres Boneless COD, 2 lbs for 25¢

SELOX, le paquet SELOX, per pkg 14¢

SAVON Surprise, 10 barres Surprise SOAP, 10 bars 49¢

DATES Nouvelles New — 3 lbs 25¢

Marmalade aux oran., 40 oz Orange Marmalade, 40 oz jar 25¢

CAFE —Tasty— COFFEE pqt — 1 lb — pkg 29¢

FROMAGE Kraft, la livre Kraft CHEESE, lb 25¢

Biscuits SODA, 2 livres, Marven's SODAS, 2 lbs for 25¢

ORANGES Sunkist la douzaine—per doz. 30¢

Pamplemousses, gr. 3 pour Large Grapefruit, 3 for 25¢

Figues à cuire, 3 livres Cooking FIGS, 3 lbs for 29¢